



245, rue Soumande #290
Québec (Qc) G1M 3H6
Tél: 418-614-2495
Fax: 418-614-1541

Mai 2020
Volume 44
Rédaction: Bruno Dion



FROHQC-Info

BESOIN DE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LE PLAN DE RELANCE

Cette pandémie met en évidence l'engagement des équipes salariées et bénévoles auprès des locataires dans les immeubles gérés par des organismes communautaires (OBNL-H) et leur adaptation rapide à la nouvelle situation.

Les valeurs de solidarité, d'entraide et aussi de gestion humaine et inclusive qui animent profondément la plupart des organismes communautaires en habitation sont bien ressorties.

Dans le cas spécifique des RPA, il faudra se pencher sur la résilience propre au monde communautaire et en tirer des leçons sur le type de modèles qui répond le mieux aux enjeux des aînés.

Alors que les taux d'inoccupation sont déjà très bas et que davantage de familles et de personnes vont être à faible et moyen revenus, le gouvernement doit inclure la construction de nouveaux logements sociaux dans le plan de relance du Québec.

Ce plan doit également inclure des budgets supplémentaires pour le soutien communautaire afin d'initier et appuyer des projets collectifs de locataires et soutenir les conseils d'administration bénévoles qui vont en avoir bien besoin dans les prochains mois.

La Fédération compte intervenir dans cette direction.

Dans ce numéro

Les OBNL dans la crise de la Covid....	2
Rencontre virtuelle à la Frohqc.....	4
Un bénévole du centre Jacques – Cartier honoré par Québec.....	4
Une campagne de sensibilisation sur les violences faites aux femmes.....	5
Réparations et urgences	6
Deux projets de recherche	6
Les mesures pour les RPA.....	7

La FROHQC, une équipe à votre service

- André Castonguay
Directeur général #322
- Bruno Dion
Directeur général adjoint #326
- Francine Julien
Agente d'accueil #111
- Isabel Moreau
Directrice financière #427
- Nadiia Makhlay
Adjointe à la directrice financière
- Jean-Pierre Auclair (#224)
Directeur du développement
- Charles Julien, T.P (#223)
Conseiller technique
- Jocelyn Gagné (#225)
Inspecteur en bâtiment

COVID 19

LE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE PASSE SOUS LE RADAR DU QUÉBEC



Depuis le début de la pandémie, les autorités québécoises ont essentiellement sous-estimé les besoins d'un secteur qu'elles ont pourtant elles-mêmes jugé « essentiel » : celui du logement communautaire. « Les deux mois qui viennent de s'écouler ont été très difficiles pour les OSBL d'habitation, dit Chantal Desfossés, directrice générale du RQOH, et l'allègement de certaines mesures de confinement implique de nombreux défis, dont les coûts humains et économiques pourraient être lourds. Il importe avant tout que ce ne soit pas les personnes les plus à risque de notre société qui en paient le prix. »

Les 1200 OSBL d'habitation partout au Québec procurent un logement abordable et sécuritaire à des ménages à faible revenu ou en situation de vulnérabilité. Que ce soit l'offre de logements abordables à des personnes âgées autonomes ou semi-autonomes, habitant des résidences privées pour aînés certifiées ou pour le plus grand nombre non certifiées, des personnes seules, des familles monoparentales ou non, des femmes et des enfants victimes de violence, des jeunes en difficultés, des personnes itinérantes ou judiciairisées, des personnes vivant avec des problèmes de santé physique, de santé mentale, voire même présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, la variété des clientèles desservies par les OSBL d'habitation témoigne de tout le spectre des réalités des personnes qui comptent parmi les plus vulnérables de notre société.

Les OSBL d'habitation n'ont ménagé aucun effort afin de mettre en place les mesures de protection recommandées par les autorités de santé publique, et ce, malgré le peu de moyens dont ils disposent. « Tous nos canaux de communications ont été utilisés auprès de la Société d'habitation du Québec, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et du ministère de la Santé et des Services sociaux, mais les autorités tardent à répondre aux impacts de la pandémie sur les ressources humaines, matérielles et financières de nos groupes », a déclaré Mme Desfossés.

Portrait de la situation

Afin de mesurer les impacts de la pandémie sur ses membres, le RQOH a mené en avril une enquête auprès de 358 OSBL d'habitation, un échantillon représentant 23 819 unités locatives, soit 43 % du parc de logements communautaires au Québec, estimé à 55 000 unités. Le sondage réalisé permet de faire connaître les premiers impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les OSBL d'habitation du Québec, de mettre en relief l'importance de les soutenir adéquatement et de mieux coordonner l'aide d'urgence afin de répondre aux besoins les plus pressants et, ainsi, éviter d'échapper les personnes les plus vulnérables de notre société.

La pandémie de la COVID-19 a frappé de plein fouet les OSBL d'habitation sur plusieurs aspects de leur fonctionnement. Au niveau des ressources humaines, plus du quart des répondants (28 %) déclarent du personnel en arrêt de travail. Considérant que les OSBL d'habitation sont, individuellement, de petites organisations, l'absence d'un ou deux employés peut avoir des conséquences importantes sur leur fonctionnement et peut entraîner une surcharge de travail sur ceux et celles qui restent au front.

Pas étonnant que 26 % des répondants soient en recrutement de main-d'œuvre. Cependant, comme c'est souvent le cas dans le secteur communautaire, les modestes conditions de travail placent les OSBL d'habitation en situation de faiblesse pour le recrutement d'employés, notamment pour les postes en situation de rareté comme ceux de préposés aux bénéficiaires. D'autant plus que, jusqu'à présent, la quasi-totalité des employés des OSBL d'habitation n'a pas accès aux bonifications salariales offertes dans certains milieux, malgré que plusieurs travaillent en services essentiels comparables.

Le sondage réalisé révèle également que 77,5 % des répondants ont dû faire face à des coûts supplémentaires dès le premier mois de la crise sanitaire.

Ces surcoûts, qui touchent principalement les ressources humaines et matérielles, sont estimés en moyenne à plus 11 000 \$ par mois par organisme, ce qui représente une surcharge de 165 \$ par unité de logement. Plus de la moitié des répondants signalent aussi des difficultés d'approvisionnement en produits désinfectants et en matériel de protection individuelle. Extrapolés à l'ensemble des OSBL d'habitation du Québec, ces coûts supplémentaires pourraient s'élever à plus de 10M \$ par mois. S'ajoutent des pertes de revenus, signalées par 41% des répondants, provenant d'activités suspendues, de pertes locatives devant l'incapacité de louer des loyers vacants, de non-paiement de loyers et d'activités de collecte de fonds annulées. Estimées à plus de 8 500 \$/mois par organisme, soit près de 77 \$ par unité de logement, ces pertes de revenus pourraient se chiffrer à plus de 4 M\$ pour l'ensemble des OSBL d'habitation. Pas étonnant de constater que plusieurs organismes, 12 % des répondants au sondage, ont dit craindre un manque de liquidités d'ici un mois.



L'annonce d'un « déconfinement » progressif et contrôlé dans les milieux de vie pour aînés est un nouvel exemple des difficultés causées par la non-prise en compte de la réalité de nos groupes, ajoute la directrice générale du RQOH. « Qui donnera aux OSBL d'habitation pour aînés n'ayant pas le statut d'une RPA les moyens de contrôler les allées et venues des résidents désormais autorisés à sortir sans supervision, comme on leur demande de le faire? ».

Il ressort que les mesures d'aide mises en place par les gouvernements depuis le début de la pandémie sont peu adaptées au secteur du logement social et communautaire. « **Nos gens sont au front quotidiennement, ils sont à court de moyens, confrontés au labyrinthe des instances gouvernementales et accablés par l'inadéquation des mesures offertes. Beaucoup passent sous le radar et redoutent de tomber entre les craques du secours public** », de conclure Chantal Desfossés.

MARDI 19 MAI DE 14h00 À 15h00
RENCONTRE VIRTUELLE DE LA FROHQC
SUR LES MESURES FINANCIÈRES POUR LES OBNL

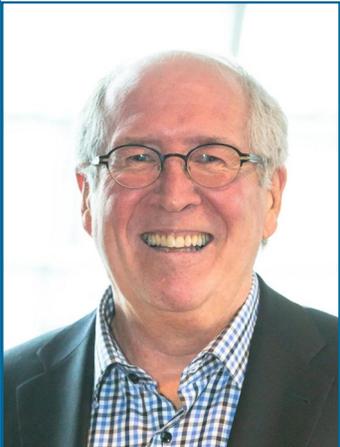
Entre les annonces provinciales et fédérales (voire municipales pour les organismes à Québec), les conseils d'administration et les gestionnaires ont parfois des hésitations.

C'est pourquoi, nous invitons tous les membres à une rencontre au cours de laquelle nous présenterons les mesures existantes qui pourraient s'appliquer dans votre organisme.

Jacques Beaudoin, secrétaire général du RQOH, sera présent pour vous aider à y voir plus clair dans toutes les aides.

Merci de vous inscrire auprès de Francine Julien: reception@frohqc.com

Louis Nadeau, bénévole au Centre Jacques Cartier
Lauréat du prix Hommage bénévolat-Québec 2020



Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, le gouvernement du Québec a souligné la contribution exceptionnelle de 41 personnes dans leur engagement bénévole (parmi 341 candidatures).

Selon Édith Vallières, coordonnatrice générale du Centre: « Il est un homme fiable, ouvert d'esprit, transparent et loyal qui fait tout en son pouvoir pour relever les hauts défis qu'il se fixe avec les organismes qu'il accompagne. Un homme passionné, il est une source d'INSPIRATION incroyable

pour plusieurs personnes du monde communautaire et philanthropique ! »
La Fédération félicite chaleureusement Louis Nadeau.

Le centre Jacques-Cartier s'adresse aux jeunes de 16 à 35 ans.

RENOUVELLEMENT
DES BAUX
À LOYER MODIQUE
(HLM-PSL)

Tous les **ménages bénéficiant des programmes HLM et PSL** dont les baux n'avaient pas été renouvelés en date du 17 avril 2020 ou qui viendront à échéance et qui doivent être renouvelés pendant la période visée par la mesure sont admissibles. Les baux renouvelés en vertu de cette mesure exceptionnelle et temporaire devront être d'une durée de 12 mois.

L'objectif de cette mesure est d'encourager le respect du confinement en éliminant le besoin d'effectuer différentes démarches pour l'obtention des documents nécessaires au renouvellement des baux.

Prendre soin de nous :
des outils et des trucs



UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

On constate malheureusement un peu partout dans le monde que les tensions générées par les mesures de confinement entraînent une augmentation des violences faites aux femmes et aux enfants. Les problèmes d'argent et la perte de l'emploi peuvent également servir de déclencheurs ou de facteurs aggravants.

Le RQOH, en collaboration avec les fédérations régionales d'OSBL d'habitation, lance une campagne de sensibilisation pour *bâtir des espaces libres de toutes formes de violences*.

Un des jalons de cette campagne est la diffusion d'une affiche de sensibilisation contre les violences. L'affiche contient des ressources d'aide accessibles 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Les groupes sont invités à apposer l'affiche dans les aires communes de leur ensemble de logements communautaires.

Deux affiches seront envoyées par la poste dans les semaines à venir à tous les groupes.

L'affiche est divisée en plusieurs sections. En haut à gauche, il y a les logos de FROHQC et du Réseau québécois des OSBL d'habitation. À droite, un pictogramme de deux personnes. Le titre principal est 'BÂTISSONS DES ESPACES LIBRES DE TOUTES FORMES DE VIOLENCES!' avec un pictogramme de violence. Une liste de types de violences est présentée à gauche. En bas, une section 'RESSOURCES 24/7' contient trois numéros de téléphone pour des services d'aide.

BÂTISSONS DES ESPACES LIBRES DE TOUTES FORMES DE VIOLENCES!

PSYCHOLOGIQUES
VERBALES
PHYSIQUES
SEXUELLES
CONJUGALES
ÉCONOMIQUES
EN LIGNE
ENVERS LES AÎNÉS.ES

RESSOURCES 24/7

SOS VIOLENCE CONJUGALE 1-800-363-9010	AGRESSION SEXUELLE 1-888-933-9007	LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS (AAA) 1-888-489-2287
---	---	--

Nous remercions la Société d'habitation du Québec pour sa contribution à la réalisation de ce projet.

Les femmes constituent la vaste majorité des locataires des OSBL d'habitation (63 % en moyenne et 72 % en OSBL aînés) et leurs caractéristiques sociodémographiques font qu'elles sont particulièrement exposées à vivre (ou avoir vécu) des situations de violence, de harcèlement et d'abus (physique, sexuel, psychologique, financier, etc.).

Outre les données bien connues qui indiquent que la grande majorité des violences dont sont victimes les femmes surviennent à l'intérieur de leur domicile et sont le fait d'une personne connue (le plus souvent le conjoint), des témoignages recueillis par le Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF) font état de violences et d'abus par des concierges, des propriétaires et des voisins. Ces témoignages montrent que des abus peuvent avoir lieu en OSBL d'habitation et la peur de « perdre son logement » pourrait expliquer le nombre peu élevé de signalements portés à notre connaissance.

Les femmes membres du personnel des OSBL-H sont également concernées, car les emplois (saliés et bénévoles) en OSBL d'habitation sont occupés à 70 % par des femmes.

En dépit de tous nos efforts, le caractère collectif et la mission d'entraide et de solidarité du logement communautaire ne mettent pas automatiquement les femmes à l'abri d'actes inacceptables et répréhensibles. Pour aider les gestionnaires et les responsables à assurer aux femmes locataires des milieux de vie sécuritaires, le RQOH a publié en 2018 un *Guide pour prévenir les violences et le harcèlement envers les femmes en OSBL d'habitation*, consultable en ligne.

SERVICE DE RÉPARATIONS & URGENCES POUR LES MEMBRES DE LA FROHQC

La FROHQC recommande à ses membres les services de m. Jacques Tremblay, entrepreneur qui œuvre dans le monde du logement social et communautaire depuis de nombreuses années.

M. Tremblay offre ses services aux résidences qui ont une réparation urgente à effectuer dans l'immeuble. Par urgence, on entend tout bris qui fait en sorte que l'eau coule (réservoirs d'eau chaude, bris de tuyaux, débordement etc.) ou qui peut mettre l'intégrité de votre immeuble en danger à court terme. M. Tremblay tient un inventaire assez complet des composantes nécessaires pour remplacer celles qui sont défectueuses. Il est également détenteur des cartes nécessaires pour effectuer ces réparations.

M. Tremblay est également équipé pour entrer sécuritairement dans vos immeubles (gants, masques, visières en plastiques pleine grandeur etc.). Les interventions devront se faire de façon sécuritaire tout en respectant la notion de distanciation sociale (au moins deux mètres de distance). M. Tremblay peut annuler toute intervention si ces précautions ne sont pas respectées pour assurer l'intégrité de tous.

M. Tremblay détient sa licence RBQ et tout l'équipement nécessaire pour vous venir en aide.

Ce service est disponible 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7.

Tarifs :

Sur les heures de bureau : 48.00\$ l'heure
taxes incluses
Entre 17h et 8h AM : 70.00\$ l'heure
taxes incluses

Jacques TREMBLAY

418-655-5678



Centre de Services **Immobiliers** de l'Est du Québec

RECHERCHE

« Littératie en santé mentale chez les aînés : comparaison avec les jeunes adultes et relation avec la recherche d'aide ».

L'objectif général de ce projet est d'approfondir notre compréhension de la littératie en santé mentale et de la recherche d'aide chez les aînés par rapport aux troubles de l'humeur et aux troubles anxieux.

Admissibilité :

1- bien comprendre et parler le français

2- être âgé entre 18 et 36 ans ou de 60 ans ou plus.

Si vous êtes intéressé à participer ou pour toute question, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse projet.litteracie@psy.ulaval.ca ou par téléphone au numéro 418-656-2131, poste 402154.

« Acceptabilité et préférences des aînés envers les différents traitements pour le trouble d'anxiété généralisée ». L'objectif général de ce projet est d'explorer l'opinion des aînés à propos de l'acceptabilité de certains traitements pour le trouble d'anxiété généralisé, ainsi que leurs préférences lorsque ces traitements sont comparés les uns aux autres.

Le critère d'admissibilité est d'être âgé de 60 ans ou plus. Si vous êtes intéressés à participer, veuillez nous contacter par courriel à l'adresse suivante projet.acceptabilite@psy.ulaval.ca ou par téléphone au numéro suivant : 418-656-2131, poste 411905.

DANS LES RPA SPÉCIFIQUEMENT

LES SORTIES EXTÉRIEURES SANS SUPERVISION AUTORISÉES À PARTIR DU 5 MAI LES VISITES DE PROCHES-AIDANTS À PARTIR DU LUNDI 11 MAI

Jusqu'à maintenant, le confinement était obligatoire pour toutes les personnes résidant en RPA, et ce, peu importe leur âge. Dès maintenant, les personnes vivant dans une RPA seront à nouveau autorisées à se rendre à l'extérieur sans supervision. « Des personnes autonomes sont isolées depuis deux mois.

Depuis deux mois, elles ont perdu leur liberté. Ce n'est pas humain. C'est important pour la santé mentale de prendre l'air », a affirmé le premier ministre.

Cet assouplissement leur permettra de préserver leur indépendance et leur autonomie habituelles de même qu'à maintenir leurs acquis. Elles devront toutefois s'assurer de respecter, en tout temps, une distance de 2 mètres avec autrui. En respectant la distanciation physique, un proche pourra également rencontrer un résident à l'extérieur de la résidence. Au retour des personnes dans leur milieu de vie, toutes les mesures de prévention et de contrôle des infections devront être appliquées de façon exemplaire. Cette mesure concerne les RPA de toutes les régions, y compris le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Il y aura aussi des assouplissements concernant les visites éventuelles de proches aidants, mais ceux-ci ne seront pas en vigueur tout de suite, mais seulement lundi prochain le 11 mai.

ON SE PROTÈGE!



 Québec.ca/coronavirus
Sans frais : 1 877 644-4545

Votre 

Québec 